

On vous aide !!!

Contactez-nous...

La Ligue Centre - Val de Loire et le comité Départemental vous accompagnent dans vos démarches administratives et vous offrent des outils et du matériel pour bien débiter.



- ✓ Vous pouvez créer un club affilié – être au moins 3 personnes.
- ✓ Vous pouvez créer une section au sein de votre entreprise.
- ✓ Vous pouvez ouvrir un créneau rattaché à une structure existante.

*Tout est possible, avec le Ping, on vous attend !
Avec la Ligue Centre - Val de Loire, Vivez au cœur du Ping !*



Comité Départemental du Cher

1 rue Gaston Berger - 18000 Bourges - Tél. 06 43 60 30 33
comitel8tt@aol.com - cdcher.sportsregions.fr



Comité Départemental d'Eure-et-Loir

1 rue du 14 Juillet - 28000 Chartres - Tél. 02 37 36 44 59
comite28tt@wanadoo.fr - comite28tt.fr



Comité Départemental de l'Indre

89/25 allée des Platanes - 36000 Châteauroux - Tél. 02 54 35 55 23
citt36@hotmail.fr - citt36.com



Comité Départemental de l'Indre-et-Loire

Maison Départementale des Sports de Touraine
Rue de l'Aviation - 37210 Parçay-Meslay - Tél. 02 47 40 25 30
comite.tt37@wanadoo.fr - comite37tt.com



Comité Départemental du Loir-et-Cher

Maison Départementale des Sports
1 avenue de Châteaudun - 41000 Blois - Tél. 06 82 51 04 82
eric.ledouairon@hotmail.fr - cdtt41.fr



Comité Départemental du Loiret

Maison Départementale des Sports
1240 rue de la Bergeresse - 45160 Olivet - Tél. 02 38 49 88 38
cd45.tt@wanadoo.fr - cd45tt.com



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT





TU VEUX CRÉER TON CLUB DE PING REJOINS-NOUS !!!



Créat. photo : Marc Borenat - Emmanuel Crétier

Démarches simplifiées - Tarifs adaptés

Toutes les informations sur liguecentrett.com ou au 07 83 10 35 59



Les étapes de création

En fonction de votre objectif, les étapes ne seront pas les mêmes :

Créer un club affilié :

- 1/ Être au moins 3 personnes et constituer une association (Président, Secrétaire, Trésorier) en réalisant une assemblée générale extraordinaire. Déclaration en préfecture ou apparaître au Journal Officiel.
- 2/ Rédiger des statuts (et éventuellement un règlement intérieur) qui fixent l'objet et le fonctionnement de l'association.
- 3/ Trouver une salle, un créneau, des tables. Contact important avec la Municipalité et les installations disponibles.
- 4/ S'affilier à la FFTT.

Ouvrir un créneau spécifique :

- 1/ Contacter le club affilié le plus proche pour convenir des modalités pour l'ouverture d'un nouveau lieu de pratique.
- 2/ Contacter la Mairie ou propriétaire de la salle pour convenir des modalités d'utilisation.
- 3/ Installer ou prévoir le matériel (tables).

Jouer avec son entreprise :

- 1/ Affiliation de l'entreprise comme club « corpo ».
- 2/ Mise à disposition de créneaux (clubs affiliés ou dans l'entreprise).
- 3/ Prise de licence pour les participants.
- 4/ Inscriptions d'équipes ou individuellement à des compétitions.



La FFTT et ses structures vous accompagnent dans vos démarches et fournissent les documents types (statuts, tarifs, outils...) pour simplifier le travail et accélérer les procédures.

Les avantages à ouvrir un club ou une section



Etre reconnu :

- Etre déclaré en préfecture, avoir son créneau attribué, son nom de club permet de mieux partager sa passion.



Elargir ses connaissances :

- Ouvrir la pratique à la population locale, proposer des activités, créer du lien social au travers une activité ludique.



Une aide au démarrage :



- Aides sur le montant de l'affiliation pendant 2 ans.
- Aide matérielle avec la mallette du nouveau club (outils et documents).
- Aide numérique avec une clé USB comportant tous les documents utiles (administratifs et organisationnels).

Le saviez-vous?

Nous pouvons réaliser vos démarches de création en ligne...



Ministère de l'Intérieur
des Outre-mer, des collectivités
locales et de l'étrangérisation

Ministère du Budget
des comptes publics
et de la réforme de l'État

E-crédation

créez votre association
en ligne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service-Public-Asso.fr

Le site officiel de l'administration française